



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	20	28

Date de la convocation
04 avril 2023

Séance du
13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HELLAL, le Maire.

Étaient présents : Mesdames CHOISNE, BLANC, LAMRHARI, GILBERT, MAURY, DE PAUW, HOUSIEAUX, VIERIN, AUDINET

Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON, CABADET, LEONARD, NORTON, TILLY

Étaient représentés : Monsieur JOANNIN par Monsieur NORTON, Monsieur CRONIER par Monsieur DIAB, Madame BOURGNEUF par Monsieur CAPRON, Madame CHLAGOU par Monsieur PERNOT DU BREUIL, Madame DAUZAT par Madame CHOISNE, Madame GUILLAUME – MONNERY par Monsieur LEONARD, Monsieur ERNULT par Monsieur TILLY, Madame BENHERRAT par Monsieur PERON.

Était absente: Madame LHADI.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Madame LAMRHARI a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération 2023-04-13-04

Budget Primitif 2023

Conformément à la loi, un débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 28 février 2023.

Le projet de budget, conformément à la réglementation en vigueur, comporte un certain nombre d'annexes. La délibération d'adoption du budget vaut adoption des annexes.

Lors de sa séance du 28 février 2023, le Conseil Municipal a pris acte des Orientations budgétaires pour l'année 2023, concernant le budget principal de la ville de Margny les Compiègne.

Le budget 2023 reprend les principales orientations annoncées lors du Conseil Municipal du 28 février 2023 et s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTÉ AU TITRE DU BUDGET 2023	11.863.600,00	9.450.962,00
REPORTS RESULTAT 2022 (002)		2.412.638,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	11.863.600,00	11.863.600,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTÉ AU TITRE DU BUDGET 2023	3.013.677,00	3.312.932,00
RESTES A REALISER 2022	601.907,00	1.368.510,00
SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ 2022 (001)	1.065.858,00	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4.681.442,00	4.681.442,00
TOTAL BUDGET	16.545.042,00	16.545.042,00

Vu l'avis de la commission de finances,

Il est demandé au Conseil Municipal de voter le budget :

- Par chapitre en section de fonctionnement
- Par opération pour les dépenses et recettes s'y rapportant, par chapitre pour les autres dépenses et recettes de la section d'investissement

Le Conseil Municipal décide,

Entendu le rapport présenté par Monsieur DIAB, Adjoint chargé du Budget, des Finances, Ressources Humaines et Services publics- santé

Après en avoir délibéré, 24 voix pour et 4 absentions,

- **De voter le budget :**
- Par chapitre en section de fonctionnement
- Par opération pour les dépenses et recettes s'y rapportant, par chapitre pour les autres dépenses et recettes de la section d'investissement

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé les membres présents,

Pour copie conforme

Le Maire,
Bernard HELLAL